

Bureau régional Auvergne Rhône Alpes

Jeudi 17 février 2026

1

Retours sur la réunion ARS

Réunion du Comité Régional de Concertation des Fédérations

6 février 2026 – 14h/16h

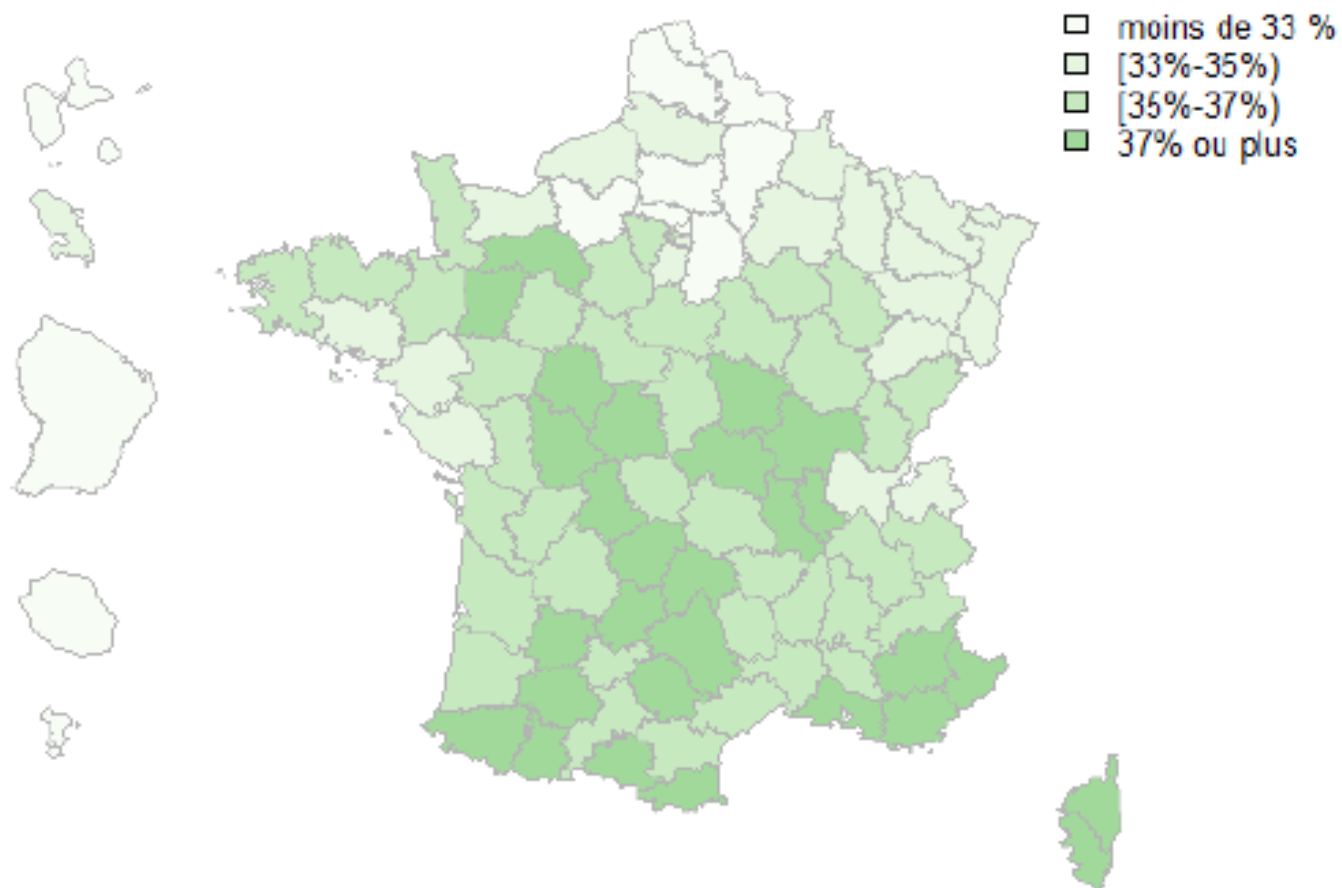
Plan grand Age 2026

Perte d'autonomie en France et en Auvergne-Rhône-Alpes :

Perspectives à horizon 2050

Données France (Drees)

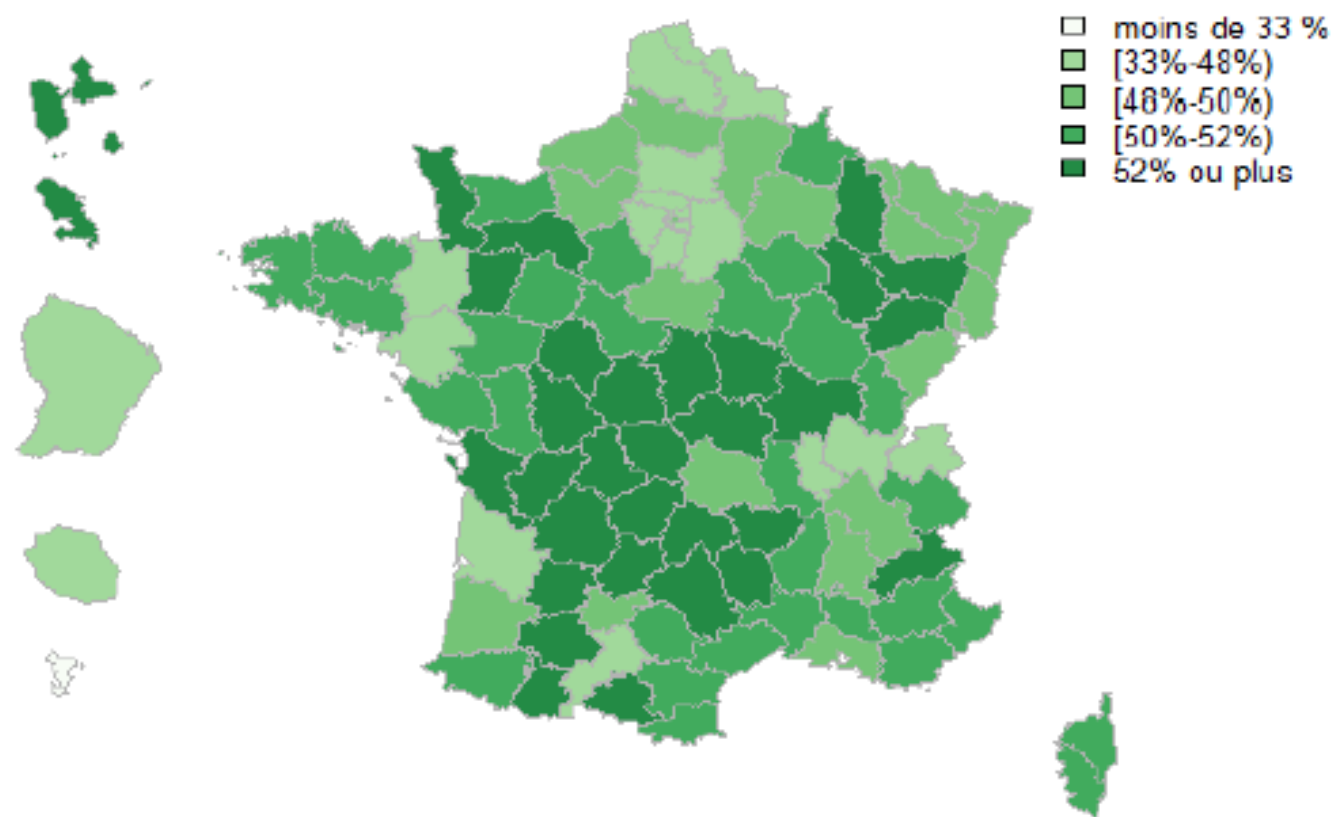
Part des personnes de 75 ans ou plus parmi les personnes de 60 ans ou plus en 2021



Source : modèle Livia DREES

Données France (Drees)

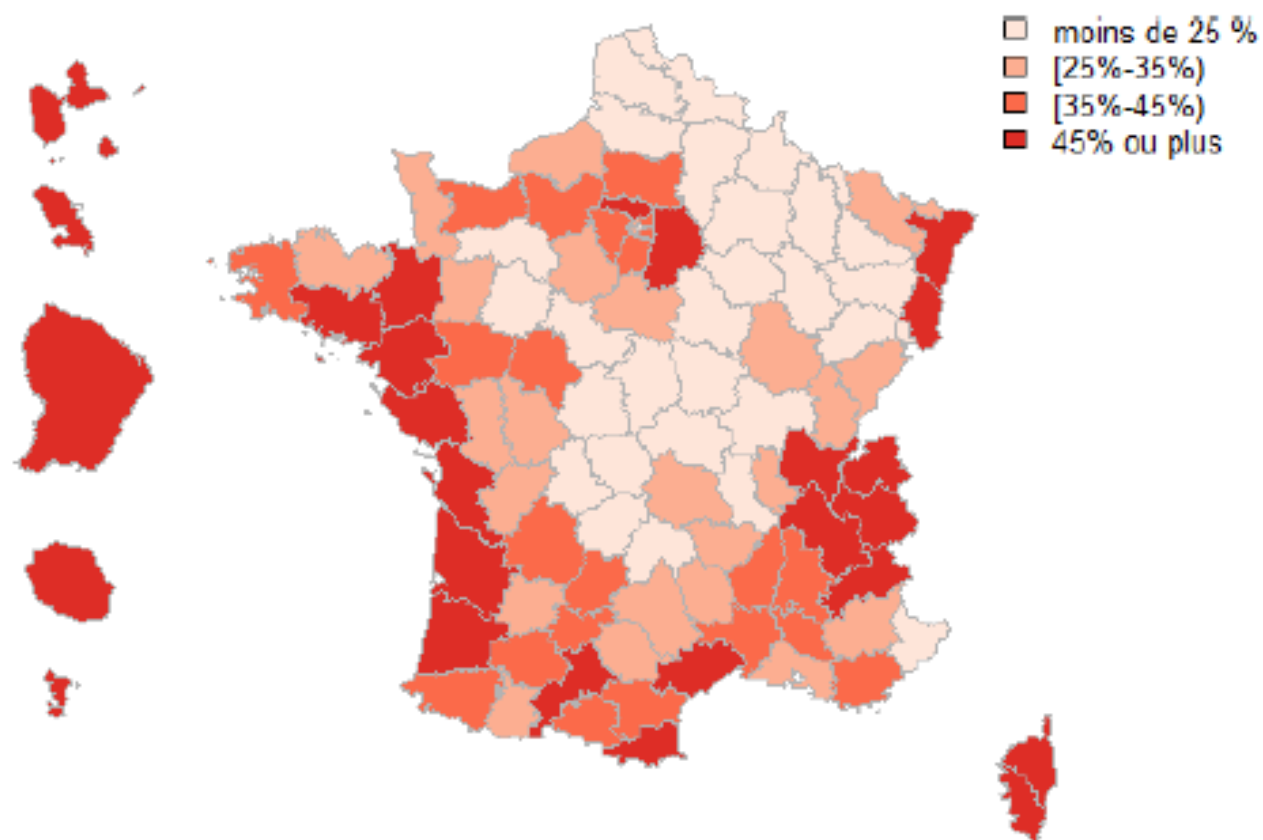
Part des personnes de 75 ou plus parmi les personnes de 60 ans ou plus en 2050



Source : modèle Livia DREES

Données France (Drees)

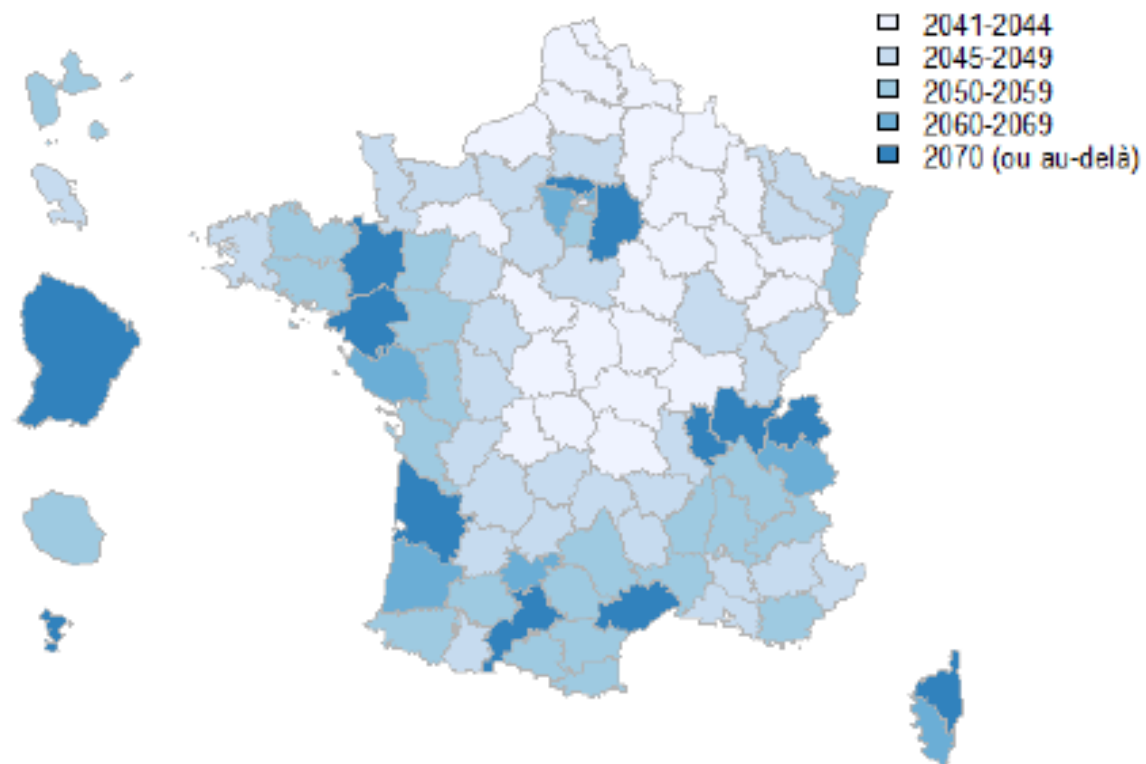
Evolution (%) du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie entre 2021 et 2050



Source : modèle Livia DREES

Données France (Drees)

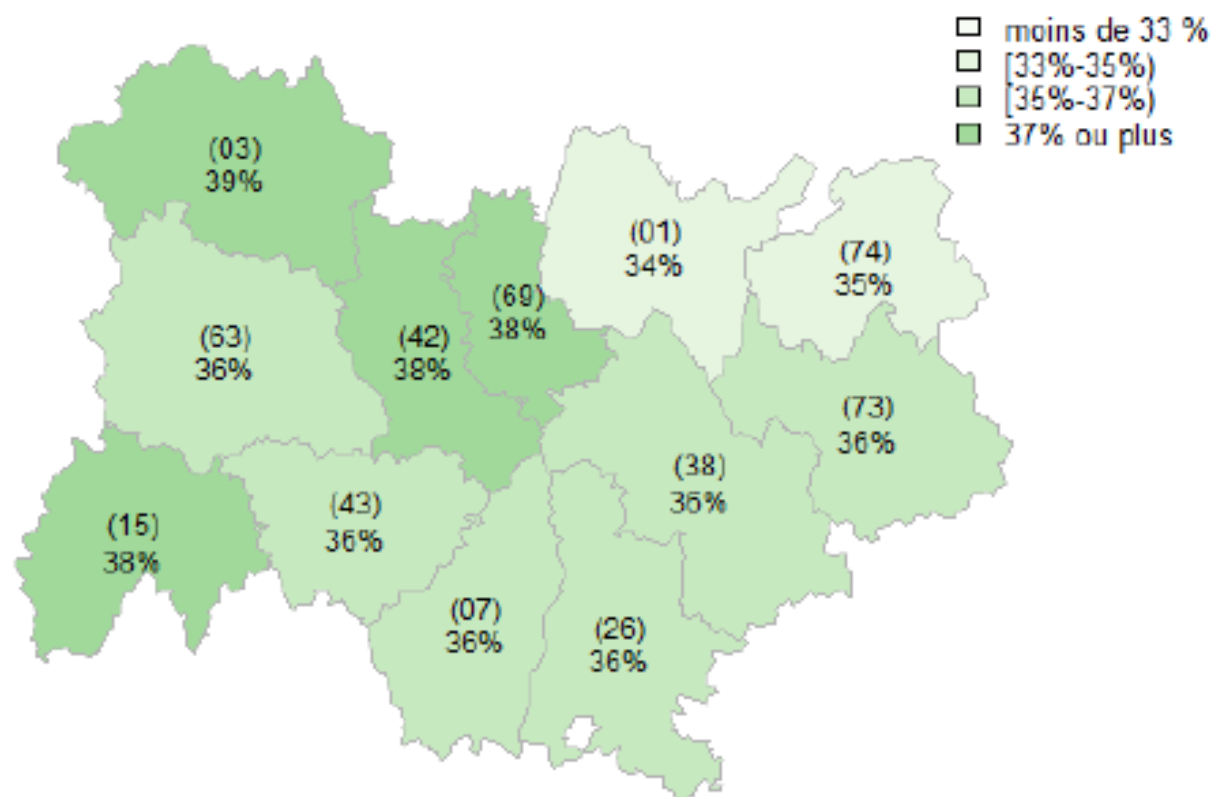
Année pendant laquelle le nombre maximum de personnes en perte d'autonomie est atteint



Source : modèle Livia DREES

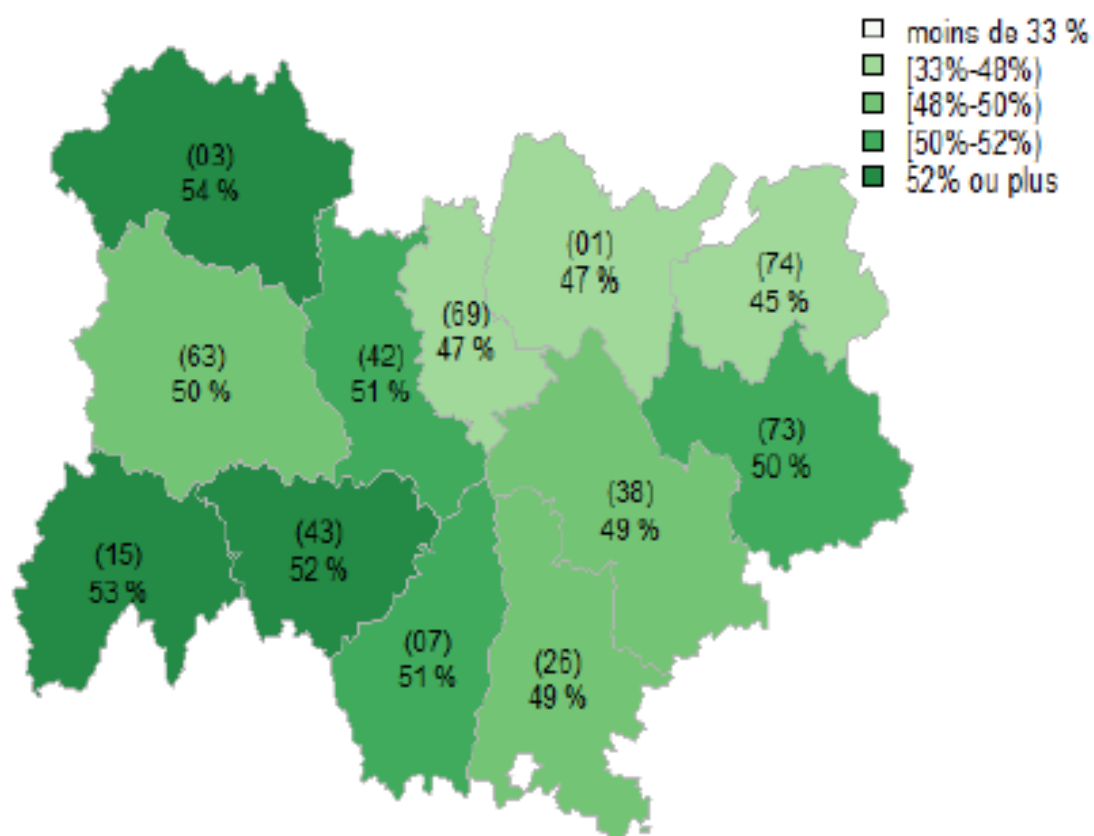
Données Auvergne-Rhône-Alpes (Drees)

Part des personnes de 75 ou plus parmi les personnes de 60 ans ou plus en 2021



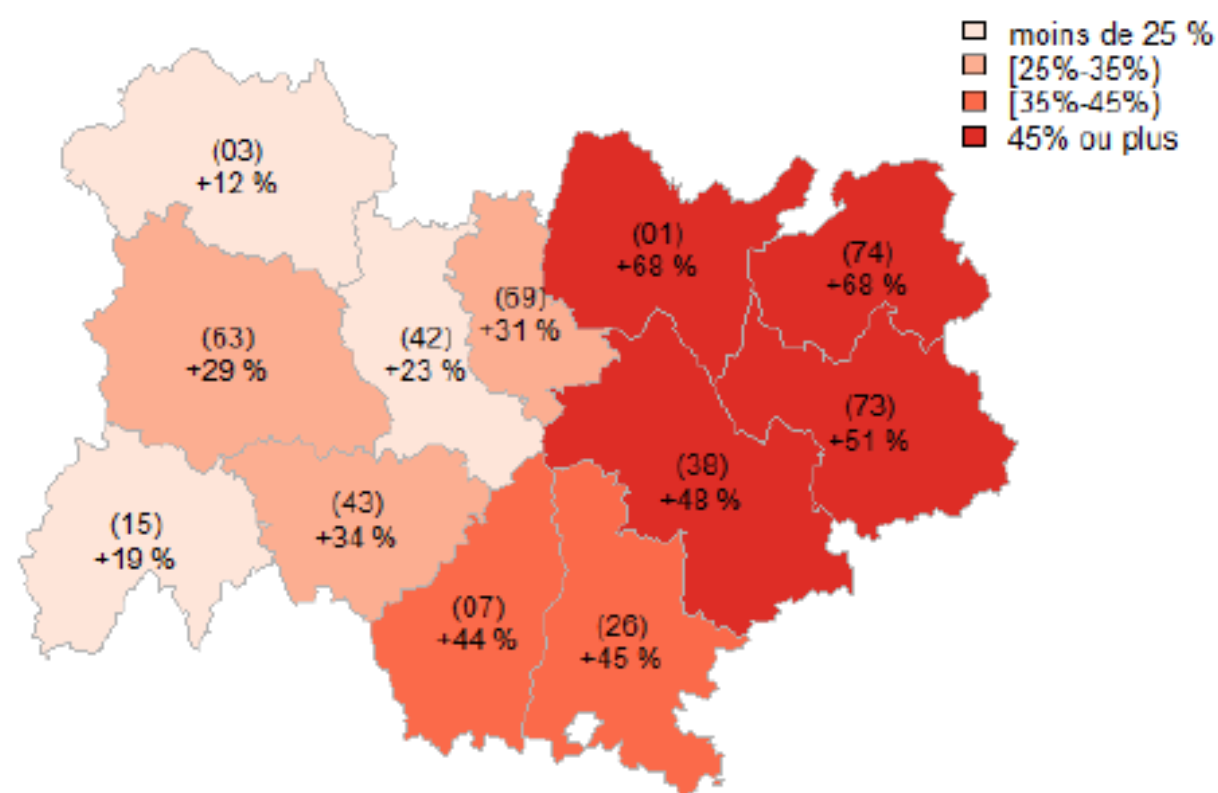
Données Auvergne-Rhône-Alpes (Drees)

Part des personnes de 75 ou plus parmi les personnes de 60 ans ou plus en 2050



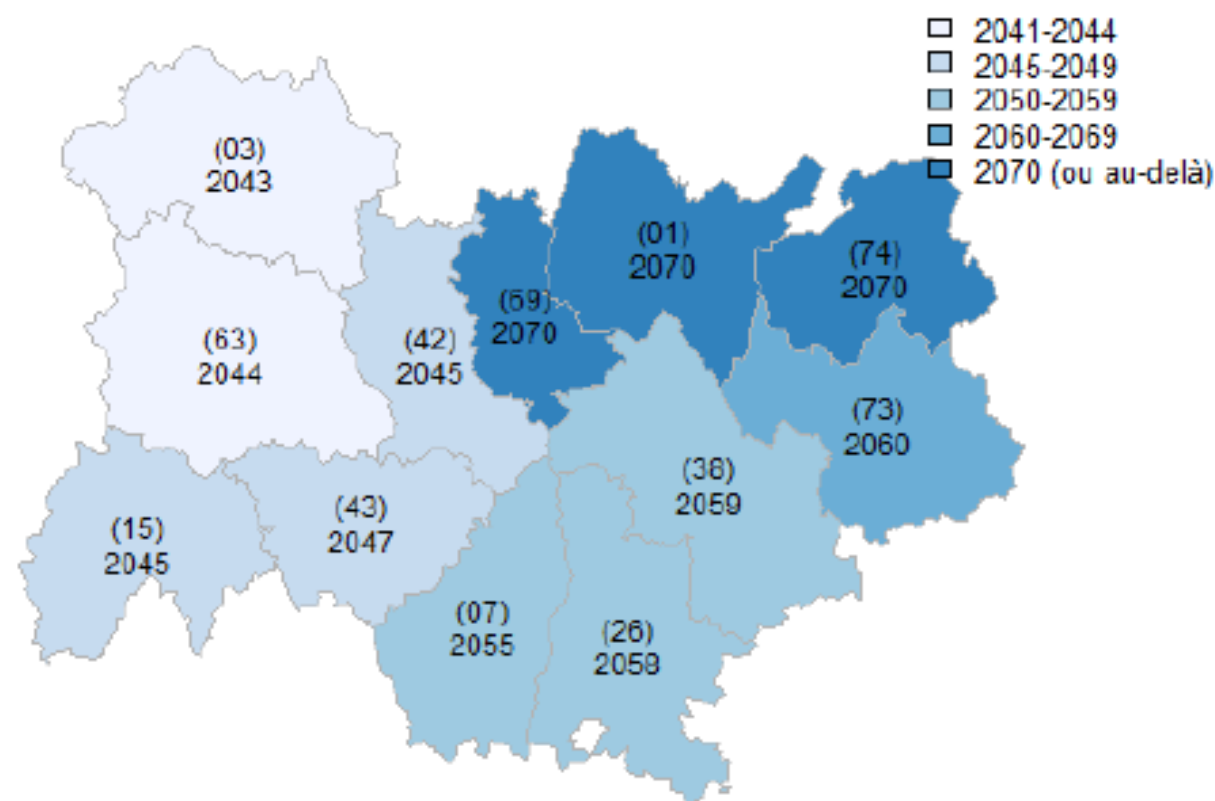
Données Auvergne-Rhône-Alpes (Drees)

Evolution (%) entre 2021-2050 du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie



Données Auvergne-Rhône-Alpes (Drees)

Année pendant laquelle le nombre maximum de personnes en perte d'autonomie est atteint



Lancement du Plan grand âge

Enjeux et objectifs

- **Amorcer la prise en compte du virage démographique d'ici à 2030** (+ 150 000 personnes âgées en perte d'autonomie) pour éviter que ce soit un « mur démographique »
- **Permettre au plus grand nombre d'être « chez soi sans être seul »**
- **Promouvoir le « bien vieillir », en bonne santé** : pour répondre aux aspirations de nos concitoyens, l'accent doit être mis sur la prévention de la perte d'autonomie au quotidien à travers notre capacité de repérage et d'accompagnement. Une stratégie à court et moyen terme doit permettre d'adapter le système de santé pour prendre en charge nos aînés et éviter qu'ils ne subissent le virage démographique (ville/ hôpital).
- **Renforcer la qualité d'accompagnement**, par l'amélioration continue de la qualité dans les structures, le soutien aux professionnels et aux aidants.

3 engagements pour un plan « Grand âge »



• VIEILLIR CHEZ SOI SANS ÊTRE ISOLÉ

- Déploiement de l'**habitat partagé** pour les seniors et décloisonnement des politiques du logement et de l'autonomie
- La **citoyenneté** et l'autonomie des personnes comme boussole : passer d'une logique de « personnes à charge » à une logique de citoyenneté jusqu'au bout de la vie



• VIEILLIR EN BONNE SANTÉ

- **Prévention** de la perte d'autonomie
- Repérage et accompagnement des **MND**
- Adapter l'**offre de santé** aux enjeux et aux besoins des populations



• VIEILLIR EN ETANT BIEN ACCOMPAGNÉ

- **Transformer les EHPAD** par la qualité et réussir le maintien à domicile
- Favoriser l'**Innovation** par un choc d'IA en lien avec la silver économie
- **Attractivité** des métiers
- Soutien aux **aidants**

Lancement du Plan Grand âge

Un plan s'articulant en plusieurs volets :

- **1 volet d'aujourd'hui à 2030**, reposant sur de grandes lignes directrices à partir d'un diagnostic de l'offre
- **1 chantier de programmation pour faire face aux effets du vieillissement en 2050**, s'appuyant sur les projections de la DREES et sur les besoins territoriaux identifiés : travaux de terrain des ARS/ Départements jusqu'au printemps 2026.
- **Lancement de groupes de travail thématiques pour penser le modèle de demain**, avec des livrables attendus en février sur l'EHPAD de demain et la simplification.

Objectifs

L'objectif est de réaliser « *un diagnostic approfondi* » afin d'identifier par départements les besoins futurs en hébergement et services pour les seniors à l'horizon 2030 et 2050, afin de pouvoir construire des éléments de consensus ou des scénarios sur :

- le nombre de places à créer et les types d'offres nécessaires.
- En tenant compte des aspirations des seniors de demain : autonomie, parcours résidentiel, modes de vie...
- Et des spécificités territoriales : démographie, ressources, dynamiques locales, prévalence de la perte d'autonomie, facteurs socio-culturels...

Travail *piloté par l'ARS* pour disposer **d'une « vision objectivée, partagée et territorialisée »** des besoins et des capacités existantes et projetées à l'horizon 2030 et 2050, afin d'alimenter la **programmation nationale** de l'offre médico-sociale et résidentielle pour les personnes âgées.

Présentation officielle du plan → annonce Ministre initialement prévue le 12 février 2026 → **Annonce reportée**

Livrables attendus

1 – Elaborer un état des lieux quantitatifs des places installées au 31/12/2025

Chaque ARS devra remonter d'un point de vue **quantitatif** les places installées au 31/12/25 concernant les ESMS en lien avec l'accompagnement du grand âge : places en EHPAD, USLD, accueil de jour, en SAD..

Cet état des lieux devra distinguer les dispositifs à destination des publics spécifiques : unités Alzheimer, UHR, PASA, PHV

2 – Effectuer des projections

A partir des données départementales et régionales fournies par la DREES/INSEE (données Livia), chaque ARS devra effectuer des projections de places d'ici n (année du pic) en tenant compte des projets déjà autorisés ou programmés (créations, extensions, transformations) des projets en cours d'instruction

➤ Nombre de solutions manquantes à horizon 2030 et 2050

Formulation d'une hypothèse basse/hypothèse haute

(nb de places de SSIAD à créer, nb de places en habitat partagé (préciser lesquels à privilégier), besoins en ETP à domicile

➤ Nombre de solution manquantes à horizon du pic démographique du département

Formulation d'une hypothèse basse/hypothèse haute

(nb de places de SSIAD à créer, nb de places en habitat partagé, (préciser lesquels à privilégier), besoins en ETP à domicile

- Sans création de places EHPAD
- Avec création places EHPAD au regard des territoires sous dotés (Plan de rattrapage nécessaire) dans quelles zones infra départementales

Appui sur l'étude récente INSEE pour ARA

337 000 seniors en perte d'autonomie en 2050

Source: Analyse Auvergne-Rhône-Alpes n° 207 - janvier 2020

À l'horizon 2050, 2,8 millions de personnes auront 65 ans ou plus en Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi elles, 337 000 seront en perte d'autonomie, soit un nombre en hausse de 19 % par rapport à 2020. En leur sein, une croissance démographique plus forte, cette augmentation sera marquée dans les départements de l'est de la région, actuellement plus jeunes et moins concernés. En 2050, la perte d'autonomie concernera surtout proportionnellement plus d'habitants parmi les seniors des départements de l'est. Compte tenu des politiques publiques actuelles privilégiant l'aide et les soins à domicile, on doit s'attendre à un nombre de places établies en établissement, soit seniors en perte d'autonomie par quatre environ à échéance en 2050. Au sein des établissements, les seniors seront passés tous en perte d'autonomie totale.

La perte d'autonomie touchera 337 000 seniors en 2050

En 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes, 282 000 seniors sont en perte d'autonomie, soit 12 % des 65 ans ou plus (contre 10 % en 2017). En 2050, ce chiffre sera de 337 000 seniors, soit 19 % des seniors de 65 ans ou plus. Cette augmentation sera marquée dans les départements de l'est de la région, actuellement plus jeunes et moins concernés. En 2050, la perte d'autonomie concernera surtout proportionnellement plus d'habitants parmi les seniors des départements de l'est. Compte tenu des politiques publiques actuelles privilégiant l'aide et les soins à domicile, on doit s'attendre à un nombre de places établies en établissement, soit seniors en perte d'autonomie par quatre environ à échéance en 2050.

La perte d'autonomie touchera 337 000 seniors en 2050

En 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes, 282 000 seniors sont en perte d'autonomie, soit 12 % des 65 ans ou plus (contre 10 % en 2017). En 2050, ce chiffre sera de 337 000 seniors, soit 19 % des seniors de 65 ans ou plus. Cette augmentation sera marquée dans les départements de l'est de la région, actuellement plus jeunes et moins concernés. En 2050, la perte d'autonomie concernera surtout proportionnellement plus d'habitants parmi les seniors des départements de l'est. Compte tenu des politiques publiques actuelles privilégiant l'aide et les soins à domicile, on doit s'attendre à un nombre de places établies en établissement, soit seniors en perte d'autonomie par quatre environ à échéance en 2050.

Département	2020		2050	
	Nombre	% des 65 ans ou plus	Nombre	% des 65 ans ou plus
Auvergne-Rhône-Alpes	282 000	12 %	337 000	19 %
Auvergne	100 000	10 %	110 000	12 %
Bourgogne-Franche-Comté	100 000	10 %	110 000	12 %
Île-de-France	100 000	10 %	110 000	12 %

Évolution du nombre de seniors en perte d'autonomie entre 2017 et 2050, en Auvergne-Rhône-Alpes

Année	Auvergne-Rhône-Alpes		France	
	Nombre	% des 65 ans ou plus	Nombre	% des 65 ans ou plus
2017	240 000	10 %	2 400 000	10 %
2020	282 000	12 %	2 800 000	12 %
2050	337 000	19 %	3 300 000	19 %

Partenaires avec :

ARS

ARS

ARS

Livrables attendus

3 - Mettre en exergue les particularités locales (taux occupation des EHPAD et RA, difficultés accès à un SAD, saturation offre EHPAD) **et intégrer des indicateurs qualitatifs à la réflexion**

Les éléments quantitatifs devront être couplés à des éléments qualitatifs permettant d'évaluer la nature des solutions à développer à l'horizon 2030 et 2050 en s'appuyant sur des indicateurs liés :

- À la transformation de l'offre
- Aux ressources humaines (*métiers et zones infra départementales en tension, besoins supplémentaires en personnel à horizon 2030 et 2050, dispositifs de recrutement existants, offre de formation etc.*)
- À l'innovation et aux nouveaux modèles
- Aux solutions de soutien aux aidants
- À la prévention

Méthode et délais

- Documents de références :

- Courrier de la ministre déléguée Charlotte Parmentier Lecoq du 26 décembre 2025 aux DGARS
- Courrier de la ministre déléguée Charlotte Parmentier Lecoq du 26 décembre 2025 aux PCD

Le travail est attendu (à confirmer):

- à la **maille départementale**
- avec **un dialogue concerté** dans les territoires piloté par l'ARS en lien avec les départements

- Délais :

Un Pilotage national des travaux confié à la CNSA

15 mars → Point d'étape (quantitatif) avec le Ministère

15 juin → Remise des conclusions, analyses et propositions au Ministère

COMITOLOGIE en ARA

- Lancement travaux diagnostics et prospectifs internes à l'ARS sur les projections d'équipements et la réponse aux besoins identifiés.

- Niveau régional : consultation des membres CSMS de la CRSA et Comité des fédérations

- Appel à contributions sur le sujet (à confirmer le moment venu)

Point sur les SAD mixte et le déploiement des CRT

Suivi de la réforme des services à domicile

		Niveau de maturité - en cours									
		En Nb				En %					
	Département	Nb de SSIAD concernés	Transitoire	Finale	En attente	Prorogation	Transitoire	Finale	En attente	Prorogation	
01	Ain	21	9	12	0	0	42,9%	57,1%	0,0%	0,0%	
03	Allier	8	7	1	0	0	87,5%	12,5%	0,0%	0,0%	
07	Ardèche	16	5	11	0	0	31,3%	68,8%	0,0%	0,0%	
15	Cantal	12	12	0	0	0	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
26	Drôme	19	10	7	0	2	52,6%	36,8%	0,0%	10,5%	
38	Isère	37	9	20	0	7	24,3%	54,1%	0,0%	18,9%	
42	Loire	34	22	9	0	3	64,7%	26,5%	0,0%	8,8%	
43	Haute-Loire	7	5	2	0	0	71,4%	28,6%	0,0%	0,0%	
63	Puy-de-Dôme	21	6	8	0	7	28,6%	38,1%	0,0%	33,3%	
69D	Rhône	17	5	11	0	1	29,4%	64,7%	0,0%	5,9%	
69M	Métropole de Lyon	23	7	16	0	0	30,4%	69,6%	0,0%	0,0%	
73	Savoie	20	5	14	0	1	25,0%	70,0%	0,0%	5,0%	
74	Haute-Savoie	17	8	9	0	0	47,1%	52,9%	0,0%	0,0%	
	ARA	252	110	120	0	21	43,7%	47,6%	0,0%	8,3%	

Motifs de prorogation :

- 20% de projets non conformes
- 80% de refus d'octroi d'activité d'aide des différents CD

Phase finale:

- 90% de mariages infra-OG
- 5% de passages SPASAD en SAAS
- 2% de création d'activité d'aide
- 1,5% de cession inter-OG
- 1,5% de cession vers un GCSMS titulaire

A date :

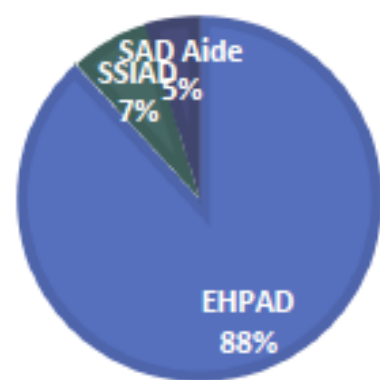
- 14 arrêtés ont été réalisés et signés
- 32 sont en cours de rédaction

CRT : focus sur l'AAC 2025

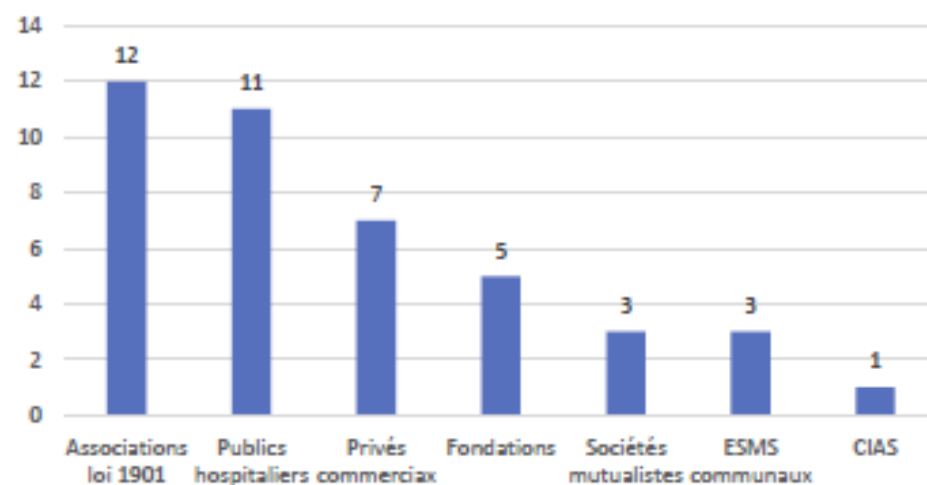
- 4ème AAC pour l'installation de 13 nouveaux CRT.
- 42 dossiers de candidature déposés (45 en 2024 pour l'installation de 13 CRT).
- 4 départements ne présentant qu'une seule candidature (26, 42, 63 et 74).

CATEGORIE

■ EHPAD ■ SSIAD ■ SAD Aide



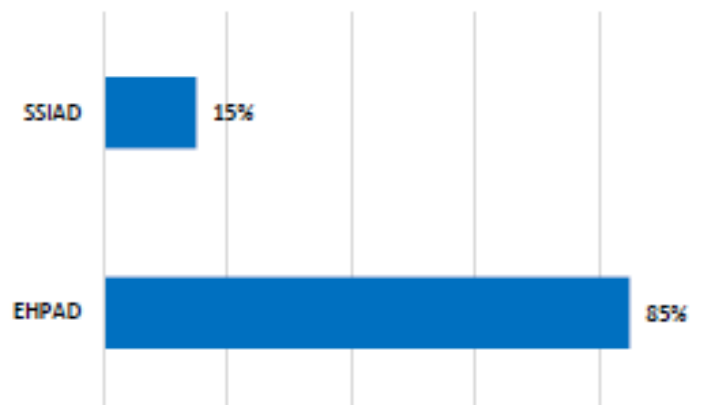
STATUTS



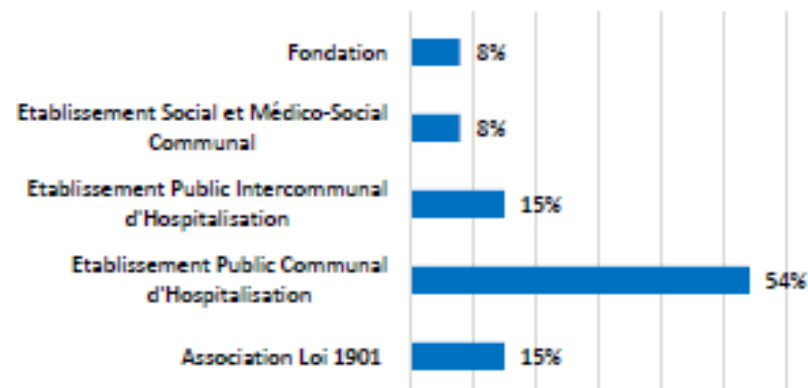
Nouvelles installations 2026 (résultats AAC 2025)

01	EHPAD Bon Accueil	EHPAD	EHPAD Bon Accueil	Etablissement Social et Médico-Social Communal
03	EHPAD du CH Moulins-Yzeure	EHPAD	CH DE MOULINS YZEURE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation
07	EHPAD Saint-Joseph	EHPAD	ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	Association Loi 1901
15	EHPAD du CH St FLOUR	EHPAD	CH DE SAINT FLOUR	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation
26	EHPAD du CH du Diois	EHPAD	CH DU DIOIS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation
38	Maison Cantonale des Personnes Agées (MCPA)	EHPAD	Fondation vie et Partage	Fondation
42	EHPAD du CH du GIER	EHPAD	CH DU GIER	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation
43	SSIAD DU CENTRE HOSPITALIER DE BRIOUDE	SSIAD	CH DE BRIOUDE	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation
63	EHPAD du CH de THIERS EHPAD LE BELVEDERE	EHPAD	CH DE THIERS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation
69 ML	EHPAD DU CH DE SAINTE-FOY-LES-LYON	EHPAD	CH DE SAINTE FOY LES LYON	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation
69	SSIAD L'ENTRAIDE	SSIAD	L'ENTRAIDE	Association Loi 1901
69	EHPAD DU CH DE SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET	EHPAD	CH DES MONTS DU LYONNAIS	Etablissement Public Communal d'Hospitalisation
74	EHPAD LA PRAIRIE	EHPAD	CHI LES HOPITAUX DU LEMAN	Etablissement Public Intercommunal d'Hospitalisation

Porteurs par catégorie



Porteurs par statut



CRT : focus sur l'AAC 2025

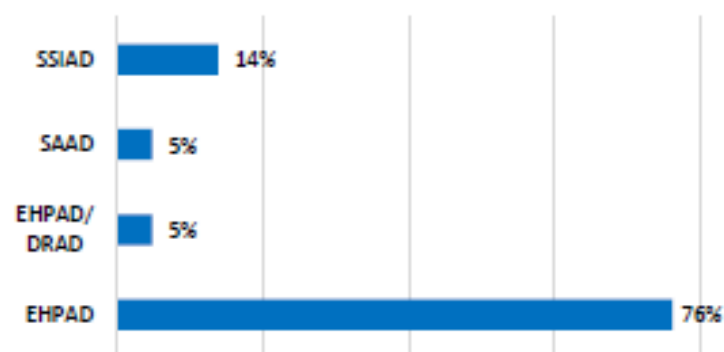
Bilan des AAC 2022-2025

Départements	CRT installés lors de l'AAC 2022	CRT installés lors de l'AAC 2023	CRT installés lors de l'AAC 2024	CRT retenus lors de l'AAC 2025	TOTAL des CRT
01 - Ain	1	0	1	1	3
03 - Allier	1	0	1	1	3
07 - Ardèche	0	1	1	1	3
15 - Cantal	0	1	0	1	2
26 - Drôme	0	2	2	1	5
38 - Isère	0	2	1	1	4
42 - Loire	1	0	1	1	3
43 - Haute-Loire	0	1	1	1	3
63 - Puy-de-Dôme	0	1	1	1	3
69 - Métropole de Lyon	1	2	1	1	5
69 - Rhône	0	1	1	2**	4**
73 - Savoie	0	0	1	0*	1*
74 - Haute-Savoie	1	1	1	1	4
TOTAL	5	12	13	13	43

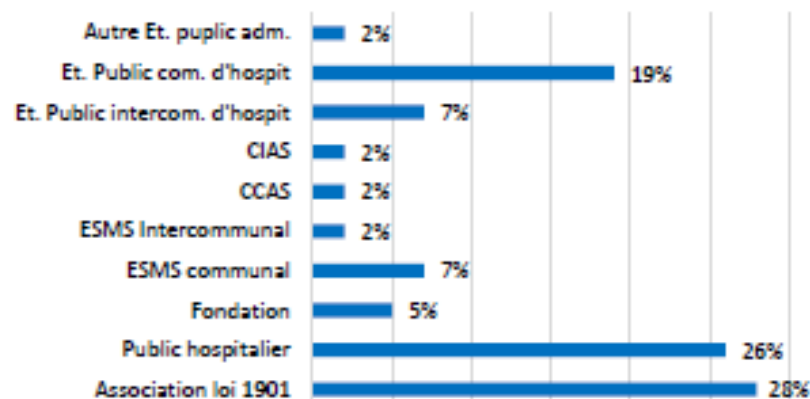
* Savoie : 2AAC infructueux en 2023 et 2025 ce qui augmente le droit de tirage lors du prochain AAC.

** Rhône : AAC 2025, attribution d'un CRT supplémentaire au 69D (deux dossiers éligibles et de bonne qualité) en avance sur le prochain AAC suite à l'absence d'attribution sur la Savoie. Le 69D ne présentera donc pas de nouvelle opportunité lors du dernier AAC.

Porteurs par Catégorie



Porteurs par statuts



Lancement de l'AAC 2026

Départements	AAC 2026	Objectif 2028
01 - Ain	1	4
03 - Allier	1	4
07 - Ardèche	1	4
15 - Cantal	1	3
26 - Drôme	1	6
38 - Isère	2	6
42 - Loire	1	4
43 - Haute-Loire	1	4
63 - Puy-de-Dôme	1	4
69 - Métropole de Lyon	2	7
69 - Rhône	0*	4
73 - Savoie	3**	4
74 - Haute-Savoie	2	6
TOTAL	17	60

- L'AAC sera lancé au plus tard début avril 2026.
- Il s'agit du 5ème et dernier AAC permettant de clôturer le déploiement du programme pluriannuel CRT en ARA (en avance de phase : cible 2028 au niveau national)
- Territoires d'intervention ciblés à définir par département pour la rédaction de l'AAC

*: Rhône, 2 CRT installés au titre de l'AAC, le nombre de CRT prévu initialement au plan est atteint donc pas de tirage pour 2026

** : Savoie : 2 AAC infructueux en 2023 et 2025 donc rattrapage sur le tirage de l'AAC 2026 avec 3 CRT à installer.

CRT : Résultats de l'enquête nationale CNSA 2025

Données nationales

129 Nombre de CRT installés au 31/12/2024 et déclarés dans le référentiel FINESS

26% de CRT installés (Objectif national : 500 CRT d'ici 2028)

86,9% des CRT sont portés par un EHPAD et 13,1% par un SSIAD

4,75 Moyenne du nombre d'ETP mobilisés sur le territoire

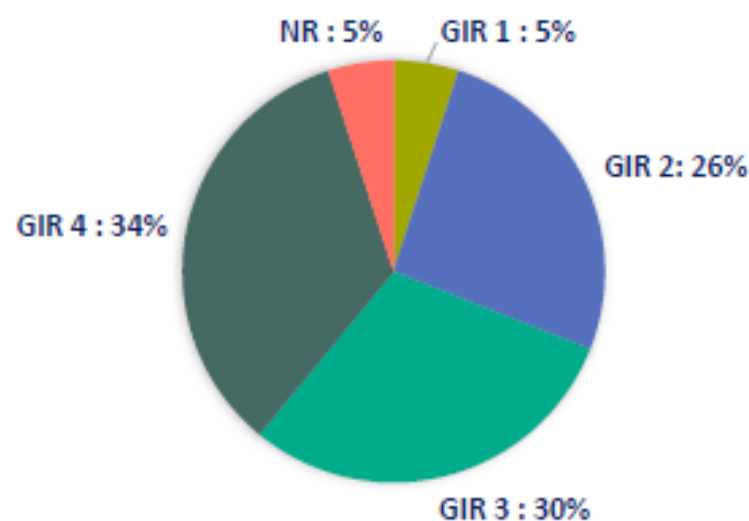
65,5 Moyenne de personnes âgées bénéficiaires d'au moins une prestation du volet 1

33,6 Moyenne de personnes âgées bénéficiaires d'au moins une prestation du volet 2

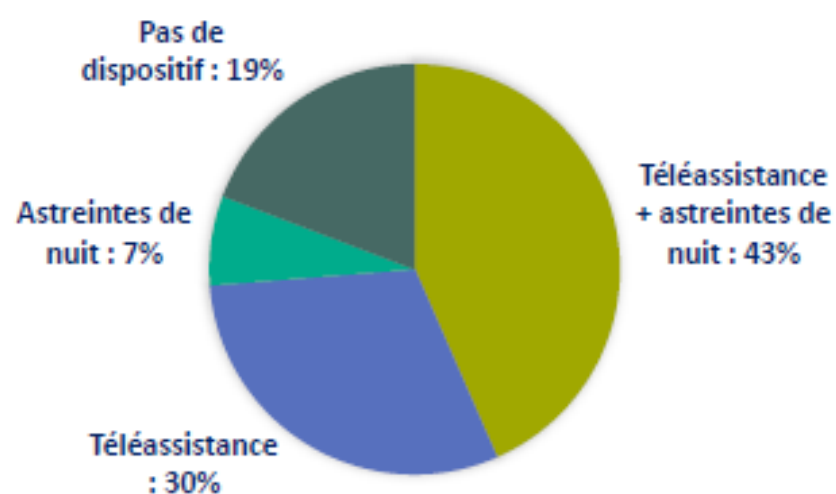
CRT : Résultats de l'enquête nationale CNSA 2025

Données nationales

Profil des bénéficiaires volet 2



Mission socle sécurisation du domicile et gestion des urgences



CRT : Résultats de l'enquête nationale CNSA 2025

Données régionales

15 Nombre de CRT installés au 31/12/2024 et déclarés dans le référentiel FINESS

25% de CRT installés (Objectif régional : 60 CRT d'ici 2028)

86% des CRT sont portés par un EHPAD, 7% par un SSIAD, 7% par un SAD Aide

4,62 Moyenne du nombre d'ETP mobilisés sur le territoire

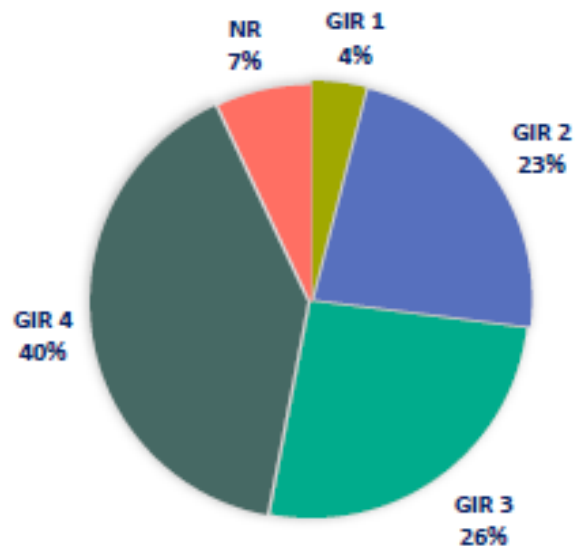
84,1 Moyenne de personnes âgées bénéficiaires d'au moins une prestation du volet 1

51,6 Moyenne de personnes âgées bénéficiaires d'au moins une prestation du volet 2

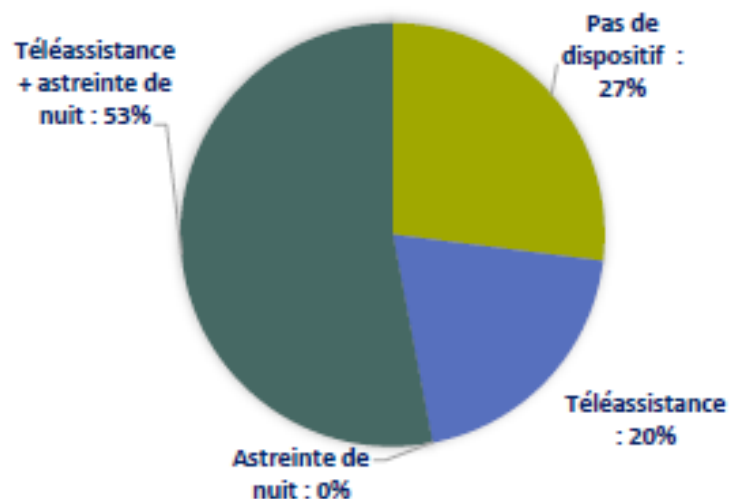
CRT : Résultats de l'enquête nationale CNSA 2025

Données régionales

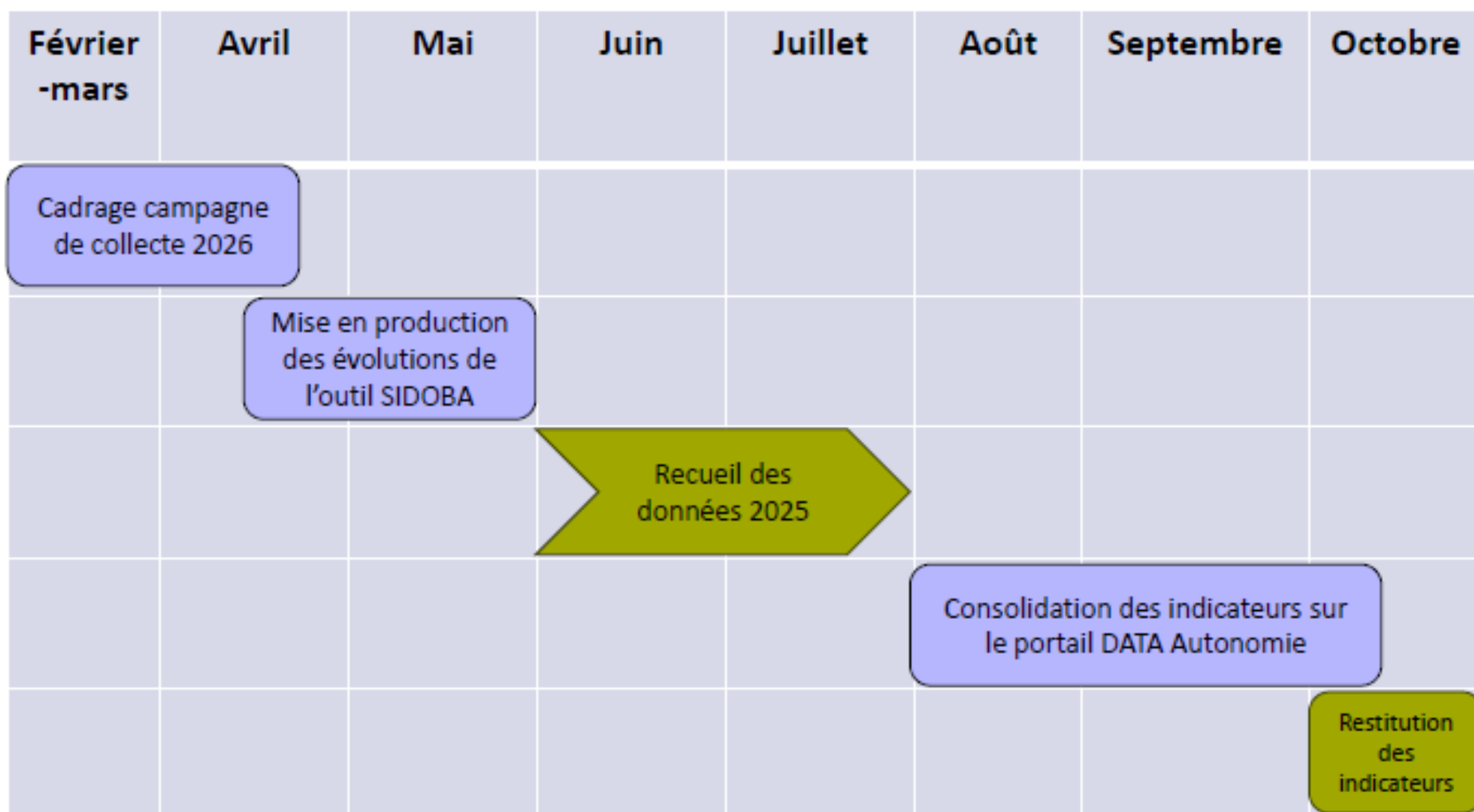
Profil des bénéficiaires volet 2



Mission socle sécurisation du domicile et gestion des urgences



CRT : Calendrier de l'enquête nationale 2026



SPDA : rappel et point sur déploiement

Le Service public départemental de l'autonomie

Définition et périmètre

Des ambitions plurielles

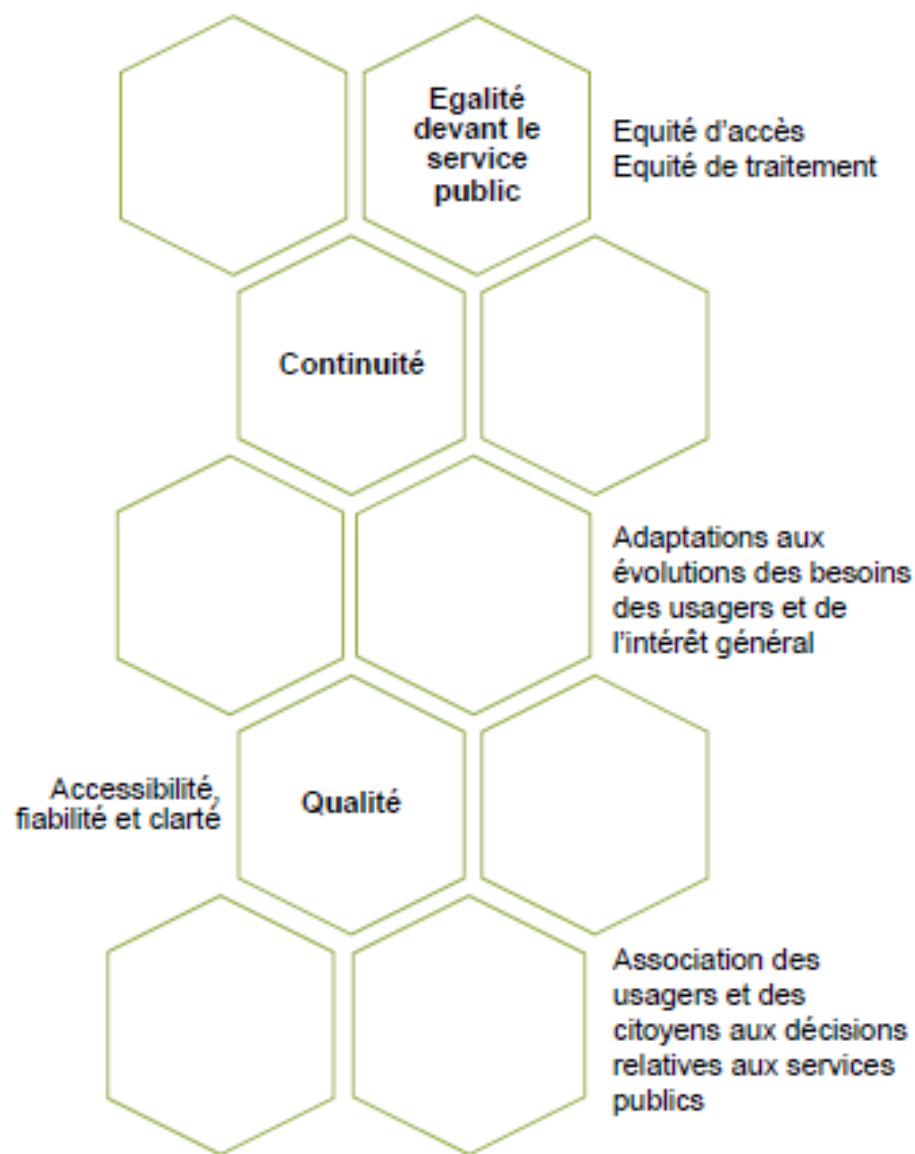
- SIMPLIFIER** les démarches
- RENDRE ACCESSIBLES** les informations
- GARANTIR L'ÉQUITÉ** de traitement sur les territoires
- RENFORCER L'EFFECTIVITÉ** des droits et parcours pour les personnes
- S'ENGAGER SUR UN SERVICE RENDU** et **NIVEAU DE QUALITÉ**
- FAVORISER LA PARTICIPATION** et l'exercice de la **CITOYENNETÉ** des personnes
- INTÉGRER LA PRÉVENTION** au cœur de l'accompagnement des personnes

Mettre en place un service public piloté par le service rendu aux personnes

- **Changer de modèle** : ne plus raisonner sous l'angle des dispositifs existants et des structures mais **du point de vue des personnes concernées**
- **Répondre collectivement à une ambition commune de service public de proximité**
- **Apporter de la lisibilité** pour les personnes et les professionnels et **garantir l'équité territoriale d'accès aux droits des personnes**



Une inscription dans le droit
portée par la Loi Bien Vieillir et Autonomie
du 8 avril 2024



Les objectifs du SPDA

Les publics concernés

Personnes âgées, personnes en situation de handicap (tous âges), aidants

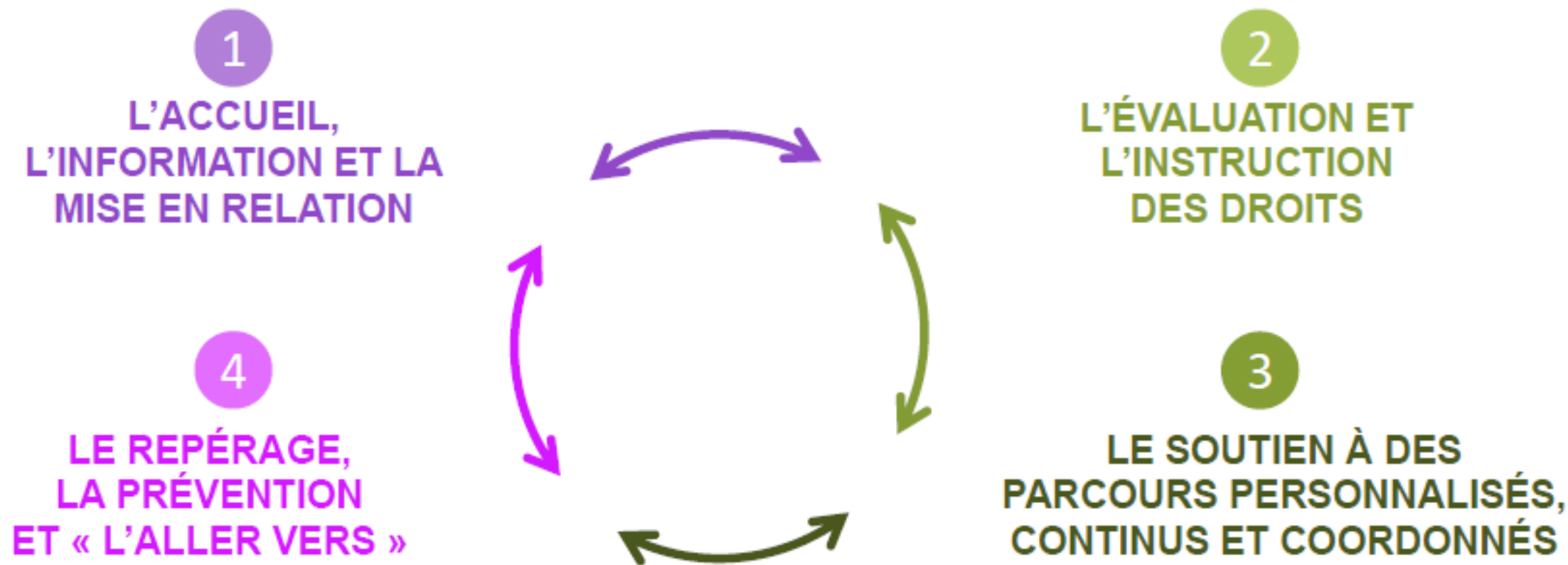
- Simplifier le quotidien et garantir un accompagnement continu et coordonné dans le soutien à l'autonomie, équitable sur le territoire
- Permettre aux personnes d'être actrices de leurs choix, de leur parcours

Les acteurs professionnels mobilisés

Acteurs du secteur sanitaire, du médico-social, du social et du droit commun

- Mieux travailler ensemble, favoriser l'interconnaissance et la coopération
- Apporter une réponse décroisée, dans le respect des compétences de chacun

Un socle de 4 missions obligatoires et interdépendantes



Périmètre du SPDA : les acteurs

Le conseil départemental

L'agence régionale de santé

La MDPH ou MDA

L'ensemble des caisses
locales de sécurité sociale

Les acteurs de proximité

Mairies, CCAS, réseau France
services...

Les acteurs de la coordination

DAC, Communautés 360, CPTS, CLIC,
RAPT...

En articulation avec les acteurs
de droit commun

Education nationale, emploi, logement,
transport, loisirs et culture, mandataires
judiciaires et protection juridique des
majeurs...

Avec la participation des
représentants de personnes

CDCA...

En lien avec les acteurs de l'offre
sanitaire et médico-sociale



En synthèse, les principes socles du SPDA



Une responsabilité partagée

Des acteurs garants de la lisibilité et de la qualité de service attendue par les personnes à chaque étape de leur parcours de vie, dans une logique de fonctionnement intégré des services (garantir aux personnes une réponse appropriée quelle que soit la porte d'entrée sollicitée).



Une organisation intégrée

Une démarche de décloisonnement, d'interconnaissance et de nouvelles modalités de travail en commun des acteurs de la politique autonomie pour un accompagnement fédéré et coordonné sur le territoire.



Une organisation territoriale

Un socle commun de missions prescrites dans un cahier des charges national qui garantit l'accès aux droits et l'équité de traitement sur tous les territoires, et des modalités de mise en œuvre respectueuses des spécificités et dynamiques locales.



Un service public pour et avec les personnes

Recueillir les besoins et attentes des personnes concernées et les associer à la construction et à l'évaluation du service public départemental de l'autonomie.

Ce que le SPDA n'est pas



**Un nouveau dispositif
ou un nouvel acteur**



Un guichet unique



**Un modèle d'organisation et
de fonctionnement imposé**



**Une remise en cause du
périmètre des missions
actuelles des acteurs**

Point déploiement SPDA

- Création par la loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie
- Expérimentation dans 18 départements au national à partir de 2024 (pas de candidature en ARA)
 - Approches variées pour préparer la généralisation en 2025
- Démarche de généralisation à compter de 2025 –
 - Cahier des charges national (CNSA) sur les grandes lignes et objectifs - [Généralisation du Service public départemental de l'autonomie : la CNSA accompagne les territoires | CNSA.fr](#)
 - Les modalités de mise en œuvre du SPDA relèvent des acteurs locaux, au niveau de chaque département, en tenant compte de l'existant
 - Animation nationale de l'accompagnement de projets par la CNSA

- Les travaux en cours au niveau des départements en ARA
 - Objectif d'installation de la Conférence territoriale de l'autonomie en fin 2025 –début 2026
 - *Présidence = CD et coprésidence = ARS*
 - *Installation faite pour 5 départements/ métropole ARA et à venir courant 2026 pour 8 départements*
 - *Question du périmètre/ composition de la CTA et de l'utilisation de la comitologie existante*
 - Diagnostics territoriaux – état des lieux – enjeux et priorités dégagées
 - *En cours sur la quasi-totalité des départements*
 - Élaboration en cours d'une feuille de route – programme annuel d'actions à arrêter ensuite en CTA
 - *Réflexion en cours*
 - *Objectif de formaliser en CTA sur 2026*
- Construction / échanges en cours sur convention tripartite CNSA/ CD et ARS – objectif de signature des CTP au 31/03/2026

QUESTIONS DIVERSES

Information récente par CNSA / ANAP : lancement d'un nouvel AMI (communication à venir)

Le dossier est à compléter sur la plateforme « Démarche Numérique » au lien suivant :
https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ctees_nouveaux_postes

Lancement des AMIs CTEES

Type de candidature	Financement	Date de lancement	Clôture	Critères
Coordinateurs	DGOS 3 ans sans dégressivité	16/01/2026	15/02/2026	Synergie solide avec l'ARS + maintien ou renforcement de la dynamique actuelle
Complément de financement CTEES	CNSA Pour atteindre 3 ans de financement à compter de la date du 1 ^{er} recrutement	30/01/2026	02/03/2026	Lauréat de la vague 1, financement CNSA, CTEES en CDI
Nouveaux CTEES	DGOS et CNSA 3 ans avec une dégressivité à compter de la 2 ^e année	30/01/2026	30 03/2026	Pas de financement précédemment sur le poste , poste mutualisé sur un groupement d'établissement

Pour rappel :

- 1^{er} AMI = 18 CTEES en ARA (pérennisation des postes en cours pour une majorité)
- Décision ARS en 2025 : déploiement d'une offre de prestation sur territoires non couverts par CTEES : 4 départements couverts sur 6 visés : 07, 15, 69, 74

→ Importance d'inciter des candidatures pour ce nouvel AMI

Extraits du cahier des charges :

Priorité 1 : *Établissement sanitaire ou médico-social porteur n'ayant encore bénéficié d'aucune aide au financement de poste. Les associations de type ALEC sont éligibles.*

Un établissement membre d'un groupement précédemment lauréat, dont l'établissement porteur a renoncé au portage du poste de CTEES, peut candidater sous réserve de s'engager à la pérennisation du poste.

Priorité 2 : *Renforcer la couverture nationale des CTEES via l'ouverture de poste sur les régions et zones géographiques les moins dotées.*

Priorité 3 : *Un établissement porteur disposant déjà d'un poste financé par l'un des programmes cités ci-dessus peut proposer le portage d'un autre poste, sous réserve que :*

- *Le poste déjà financé ait été pérennisé (titulaire ou CDI)*
- *Les missions du nouveau poste soient distinctes de celles du poste existant, soit par les compétences requises, soit par le périmètre couvert.*

Extraits du cahier des charges :

Le poste doit être porté par un groupement d'établissements

Un groupement porté par un établissement sanitaire peut intégrer des établissements médico-sociaux et inversement.

Le retour d'expérience des premiers accompagnements a permis d'identifier un fonctionnement optimal et efficient pour un groupement compris entre 20 et 40 « FINESS géographiques », selon la taille et les activités portées par chaque structure.

Forme juridique du groupement

Il n'y a pas de forme juridique préconisée. Le répondant peut être une association, un groupe déjà constitué ou un regroupement de structures indépendantes. La seule condition nécessaire est que le porteur du groupement soit une structure médico-sociale ou sanitaire.

La maille territoriale équivalente aux GHT ou aux GCSMS est considérée comme globalement la plus pertinente, sous réserve des caractéristiques propres à chaque groupement (taille hétérogène ou répartition géographique).

Participation des fédérations au COPIL Régional Transformation de l'offre handicap

Pour rappel, le **comité de pilotage régional associant les partenaires institutionnels se tiendra le 31 mars de 9h à 11h**, en visio-conférence.

Merci de nous transmettre rapidement les noms et coordonnées des **3 représentants** de votre fédération amenés à participer au COPIL régional, soit directement dans la conversation, soit à l'adresse suivante :

lucie.halgrin@ars.sante.fr

+

Entretien proposé sur la TDO avec
KPMG sur mars / avril

URIOPSS ARA	OK	Mr Matthieu DEMARQUEZ
NEXEM		-
FHF		-
SYNERPA		-
FNAQPA		-
FEHAP	OK	Mr Paul RIGATO
UNA		-
ADMR		-
ADEDOM		-
Union CCAS		-

Fonds de sinistralité 2026

Pour info : retex annoncé par la CNSA / fonds de sinistralité 2025 en février ou mars

Poursuite du fonds de sinistralité en 2026 + crédits FIR pour lutte contre la sinistralité en EHPAD confirmée

Organisation retenue en ARA pour 2026 :

- Information prévue prochainement par courriel à tous les ESMS PA et PH concernant les modalités de recueil des besoins pour l'exercice 2026
- Intégration des demandes / sinistralité dans le recueil annuel des besoins en CNR : onglet spécifique, listes déroulantes / liste fermée CNSA, cadrage précis pour aider les ESMS à formuler au mieux leurs demandes, ventilation des dépenses cadrée entre fonds sinistralité et CNR ONDAM,
- Crédits FIR : en complément du fonds de sinistralité et des CNR => pas de remontée spécifique : sélection de dossiers qui auront été remontés dans le process général (ex : dossiers financièrement conséquents, non éligibles au fonds de sinistralité...)
- **Rappel** : des attendus administratifs différents selon les lignes de financement
 - * nécessité de constituer un dossier spécifique pour les financements FIR (STARS-Fir)
 - * convention pour les dossiers soutenus par le fonds de sinistralité (devis bon pour accord demandé)

Prochaine séance CRC :

- Jeudi 2 avril 2026 matin
- Mercredi 17 juin matin

2

**La semaine des
métiers du soin et de
l'accompagnement**

2026

Du 30 mars au 3 avril

La semaine des métiers du soin et de l'accompagnement

Flash'actu du 9 février 2026

[version en ligne](#)



Mobilisez-vous pour la Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement

Chères adhérentes, chers adhérents,

Du **30 mars au 3 avril prochains**, France Travail et ses partenaires organisent la **Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement**, un temps fort national destiné à mettre en lumière les **nombreuses opportunités d'emploi** offertes par notre secteur.

À cette occasion, de multiples événements seront organisés partout en France autour de trois grandes thématiques :

- la **valorisation des métiers**, à travers des ateliers de découverte, des visites d'établissements ou des échanges avec des employeurs et des professionnels ;
- la **valorisation des formations**, avec des présentations des parcours de formation et d'alternance, en lien avec les organismes de formation ;
- la **valorisation des recrutements**, via des job datings, forums et salons de recrutement, y compris en ligne, ainsi que des webinaires à destination des employeurs sur les dispositifs d'aide à l'embauche.

Dans le cadre du partenariat entre le Synerpa et France Travail, nous vous invitons à vous mobiliser en prenant contact avec votre correspondant France Travail local, afin de connaître les actions prévues sur votre territoire, de vous y associer ou de proposer des initiatives complémentaires.

Afin de nous permettre de mesurer l'impact de cette semaine, nous vous remercions également de bien vouloir nous signaler votre participation en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Je participe à la semaine des métiers

Afin de nous permettre de mesurer l'impact de cette semaine, Merci de signaler votre participation.

Nous comptons sur votre mobilisation pour valoriser nos métiers et contribuer à l'attractivité du secteur.

Bien à vous,
Elsa Ptakhine, déléguée générale du Synerpa

Le lancement de la semaine

26 mars : 10h30 - lycée Louise Michel à Grenoble - Remise du Label Egalicare aux ESMS lauréats- Un label co construit avec l'OPCO Santé, Nexem, Synerpa et Campus Métiers et Qualification Santé Tout au Long de la Vie!

En distanciel

- **Un webinaire inter-régions 1 jour , 1 métier -Grand âge** : Aide-soignant
Régions organisatrices : Grand Est, PACA, ARA, Corse
Date : Mardi 31 mars

- **Un Webinaire avec l'AFPA**
pour des candidats en reconversion
Objectifs : présenter le secteur, les formations, en lien avec l'AFPA ; encourager les candidats à s'orienter et se former via un parcours « prépa compétences »
Date : le 3 avril matin

➤ besoin d'une intervention de la part d'un professionnel

Actions régionales

- **La caravane des Métiers** va sillonner toute la Région **du 23 mars au 3 avril** : nous vous proposons de profiter du stand France Travail pour présenter vos métiers/recrutements
 - Si vous êtes intéressé, votre contact est helene.calvetti@francetravail.fr
- Les étapes :
 - Vaulx en Velin 23 mars, présentation de la plateforme prendresoins.fr
 - Saint Quentin Fallavier 24 mars
 - Oyonnax 25 mars
 - Saint Jean de Maurienne 26 mars CH et ADMR et employeurs du secteur invités
 - Cluses 27 mars. Stand occupé
 - Valence 28 mars Détection de Potentiel Services à la Personne à destination de candidats
 - Tournon 30 mars MRS Aide à Domicile
 - Montbrison 31 mars
 - Cusset 1^{er} avril Les employeurs de l'aide à domicile sont invités
 - Issoire 2 avril
 - Brioude 3 avril

•

Actions régionales

- **Le Stade Vers l'Emploi** Co financé par l'OPCO Santé prend forme, il aura lieu **le 2 avril à Bourg en Bresse**
 - Le principe : recruter par le sport, ici le rugby, et de façon anonyme
 - Vous voulez en savoir : laurence.gervex@francetravail.fr;
cedric.gaillard@francetravail.fr; marine.ferreira@opco-sante.fr
- **Lancement du Festival du prendre soin à Lyon le 30 mars à la Croix Rouge Lyon 3ème**
 - 40 évènements, à destination des collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi !
- **A Valence, New Hope, formation Services à la Personne à l'AFPA le 1er avril**
 - à destination de Bénéficiaires de la Protection Internationale
 - Curieux ? contacter Elodie Kroneisen elodie.kroneisen@francetravail.fr

- Forum découverte et recrutement au Cheylas avec en cibles des jeunes scolaires et des demandeurs d'emploi et ouverture d'un EHPAD

- Un Forum le 2 avril à Chambéry et 2 visites d'EHPAD pour valoriser l'emploi en proximité en milieu rural: St Genix sur Guiers et Novalaise
 - pôle découverte des métiers avec des professionnels qui échangent avec les visiteurs, et des démonstrations de matériel...
 - pôle formation avec 1 à 2 OF du territoire
 - Pôle "service de proximité" ou comment lever les freins périphériques : des infos sur le logement, la mobilité, la garde d'enfants... sur le territoire
 - Pôle intermédiation : échange entre chercheurs d'emploi et recruteurs

- Innovation avec le programme Emile: Attirer des demandeurs d'emploi du Rhône vers le Cantal, l'Ain ou l'Allier avec un accompagnement spécifique et une formation d'aide-soignant prise en charge par le Conseil Régional

- Cocoon Age et l'intergénérationnel à Saint Privat en Ardèche

- Forum des supporters à St Etienne: multisectoriel



Découverte Secteur & Métiers

- Ateliers, webinaire de découverte des métiers avec le témoignage de professionnels
- Tables rondes entre entreprises et demandeurs d'emploi
- Atelier de détection de potentiel
- Escape game
- Casques de réalité virtuelle
- Quizz, Actions ludiques et pédagogiques
- Premiers secours, Don du sang, actions citoyennes, ...
- Visite d'appartement/ maison pédagogique
- Découverte du matériel spécialisé et de leur utilisation par les professionnels (lève-personne, lit médicalisé, kit de simulation de vieillissement, etc.)
- Reconstitution d'une chambre d'hôpital, d'un bloc opératoire en agence, etc.

Les actions

Formation

- Présentation des opportunités de formation
- Promotion de l'alternance
- Vis ma vie
- Portes ouvertes des organismes de formation



Rencontre avec les professionnels et employeurs



- Visites d'entreprises
- Vis ma vie
- Forum
- Job dating inversé
- Du Stade Vers l'Emploi
- Evénements partenariaux (club RH, matinales, petits déj'entreprises, webinaires ...)

Exemple de thèmes lors d'un forum

LES ANIMATIONS ET ATELIERS



Démonstration site Prendre Soins | France Travail

Découverte des métiers du soin

Escape game santé | France Travail

Découverte des métiers de la santé

Détecter les potentiels à travailler | France Travail

Les métiers de la Petite Enfance >
Détection de potentiels

Quiz pharma | AFIPRAL

Découverte des Métiers de l'Industrie Pharmaceutique

Quiz Aide à la personne | ASDT

Quizz sur les métiers de l'aide à la personne

Quiz travail social et petite enfance | CODASE

Quizz sur les métiers du travail social dans le secteur de la Protection de l'enfance

Décrypter les Fake News en Santé | INSERM

Evaluer des affirmations et déterminer lesquelles sont fondées ou non. Apprendre à identifier les critères d'une information scientifique fiable.

Réalité virtuelle & simulateur de vieillesse | GRETA DE GRENOBLE

Découverte des formations en santé et Biotech à travers Métiers 360 en VR

Jeu « Cap vers Les Bio Industries de la Santé » | France Travail & CMQ Biotech

Découvrez les Bio Industries de la Santé tout en jouant !

Découverte BTS | Louise MICHEL

-Témoignages partage d'informations et démo de matériel
-Jeu de "piste sociale"

Atelier Prélèvement Sanguin | Croix-Rouge Compétence

Rejoignez-nous pour une initiation gratuite au prélèvement sanguin dans un cadre encadré, pédagogique et sécurisé !

Simulateur de vieillissement | Croix-Rouge Compétence

Et si vous aviez 80 ans...
Vivez l'expérience du vieillissement avec notre simulateur immersif !

Manipulation avec mannequin | AFPA

Découverte des métiers du soin

Découverte du Biotechlab | UGA

Découverte du lab en Réalité Virtuelle

Jeu "Cliché ou réalité" | OCELLIA

Découverte des métiers du travail social à travers des affirmations / briser les idées reçues.

Atelier autour du système digestif | Lycée Champollion & CHU Grenoble

Découverte du système digestif, et du métier de technicien de laboratoire Service Anato Cyto-Pathologie

Présentation des formations - amphithéâtre | CHU Centre hospitalier universitaire -Grenoble Alpes

Présentation des 5 instituts de formation : IFAS -IFAP, IFMEM-IFPS; IFA-CFARM

Evaluation sensorielle bio industries et contrôle qualité | Philibert Delorme

Atelier d'évaluation sensorielle dans les Bio Industries et contrôle qualité

Les actions phares

Ces actions serviront le plan de communication qui sera réalisé par France Travail ARA

Le programme régional sera envoyé aux médias une semaine avant le démarrage

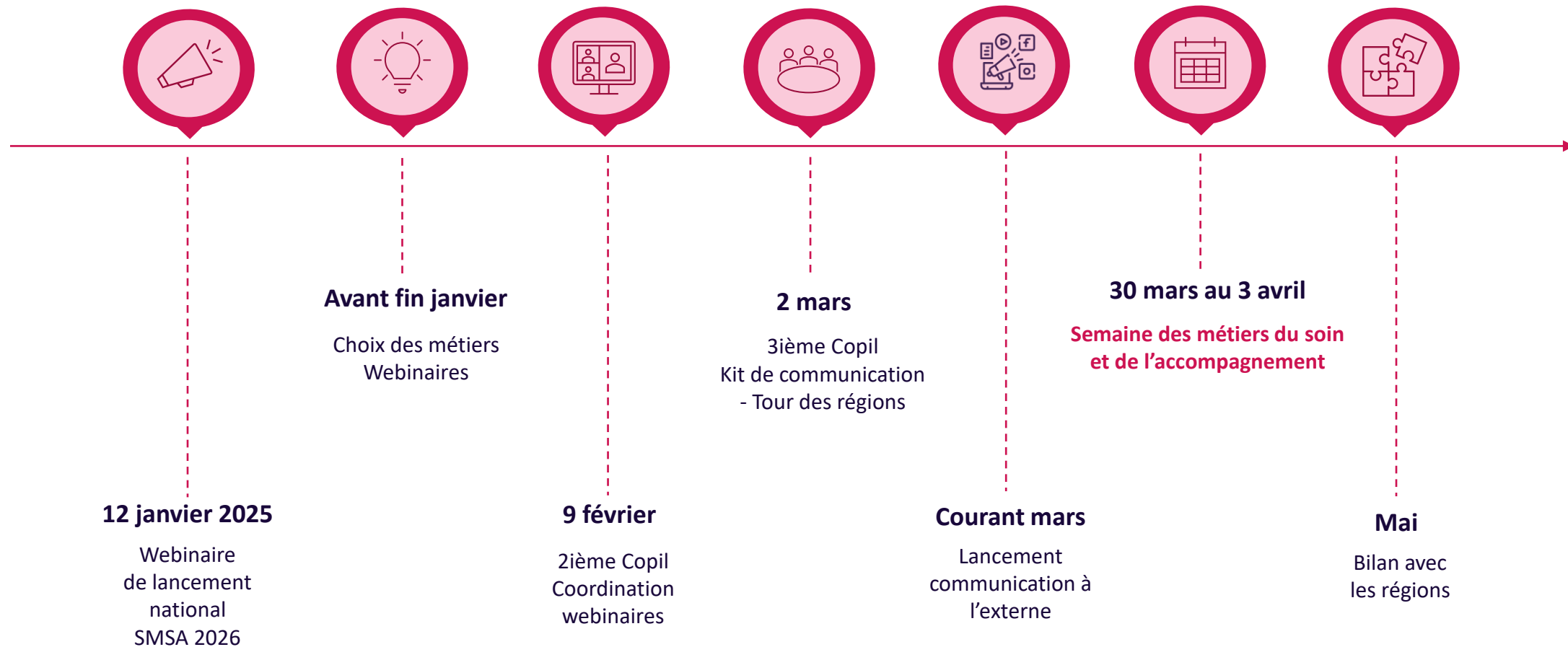
Il sera relayé sur les sites de l'ARS et de la DREETS

A voir si les CAF peuvent aussi le relayer

Ce qu'apprécient les médias:

- La belle histoire, les parcours inspirants avec des employeurs engagés
- Les parcours atypiques
- Les projets innovants
- Pouvoir interviewer des candidats
- Avoir des données chiffrées sur lesquels s'appuyer

● Les étapes clés:



Partenaires nationaux



Nous avons besoin de vous pour

Relayer ces informations auprès:

- ✓ de vos adhérents en vue de les mobiliser
- ✓ des personnes que vous accompagnez
- ✓ des élus que vous connaissez
- ✓ des médias
- ✓ Sur vos sites et réseaux sociaux
- ✓ L'information peut être diffusée auprès des enseignants via Pronote, via l'hebdo, aux familles via l'ENT.
- ✓ Auprès des salariés avec les bulletins de salaire

Agir avec nous! Et rendre cette semaine visible et attractive!

3

Label Egalicare

Boostez votre attractivité :
devenez lauréat du label Egalicare !



France
Travail



Label EGALICARE - Une initiative régionale et engagée

Le label Egalicare est lancé dans la région dans le cadre d'un partenariat entre France travail, le Synerpa, NEXEM, l'OPCO Santé et le CMQ Santé Tout Au Long de la Vie

Le label Egalicare est né en Auvergne-Rhône-Alpes grâce à deux [Campus Métiers et Qualification](#) : Santé Tout au Long de la Vie et Thermalisme Bien-Être et Pleine Santé. C'est le fruit d'une réflexion partenariale dans le cadre d'un Lab France Travail.

Egalicare est lauréat du concours à idées attractivité France 2030 opéré par la Banque des Territoires.

Son défi fondateur : faire de la masculinisation des métiers du care un levier d'attractivité.

1

Vous souhaitez en savoir plus , retrouvez toutes les infos sur le label Egalicare dans cet [article](#) en ligne

2

Vous souhaitez candidater, il suffit de [répondre au questionnaire en ligne](#) avant le 18 mars 2026 ! Une démarche simple, transparente et efficace.

3

Nous vous invitons à participer à la Remise du label Egalicare

Le 26 mars 2026 à partir de 10h

Au lycée polyvalent Louise Michel- 30 rue Louise Michel 38100 Grenoble



4

Annexes – Bilan 2025 semaine des métiers

Bilan Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement

Auvergne Rhône-Alpes

2025

31
Mars
↓
4 avril

**SEMAINE
DES MÉTIERS
DU SOIN ET DE
L'ACCOMPAGNEMENT**



Un travail en partenariat



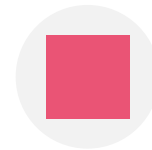
COPIL de lancement le 15 Janvier 2025

55 participants présents:
RPE, Fédérations, DRAFPIC, OF



3 groupes de travail:

- 1- attirer des jeunes
- 2- les métiers de l'encadrement et du management intermédiaire
- 3-la mixité



Lancement Régional de la Semaine le 28 mars à la DR France Travail
100 partenaires présents



Une collaboration renforcée avec service com de l'ARS ARA avec un kit com ARS ARA et FT- relai des posts sur les RS



2 webinaires pour préparer les jeunes avec SC2S:

20 février: 110 participants
20 mars: 180 participants



Une présentation aux organismes de formation et prestataires



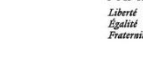
Une collaboration renforcée avec la métropole de Lyon et la MMIE
En lien avec la plateforme du prendre soin (CNSA)



Convention Régionale FEPem-IPERIA-FT signée le 2 avril

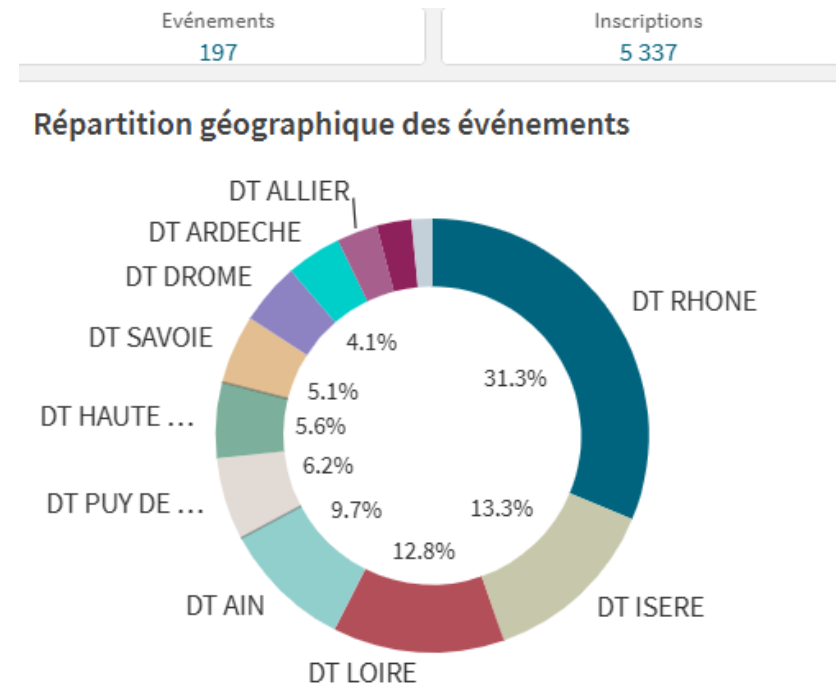
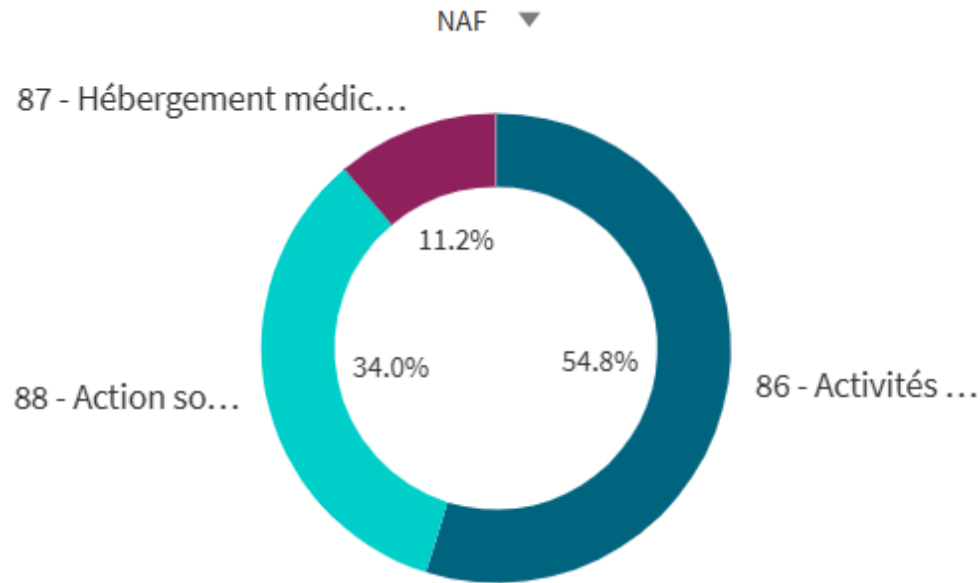
31
Mars
↓
4 avril

**SEMAINE
DES MÉTIERS
DU SOIN ET DE
L'ACCOMPAGNEMENT**



Les données chiffrées par secteurs d'activité

Zoom sur les naf 86-87-88



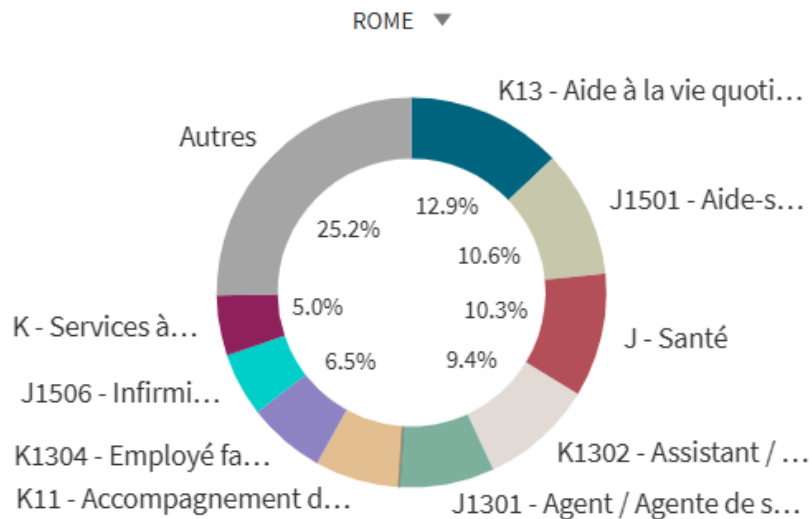
**SEMAINE
DES MÉTIERS
DU SOIN ET DE
L'ACCOMPAGNEMENT**



Les données chiffrées par secteurs d'activité

Zoom sur les naf 86-87-88:

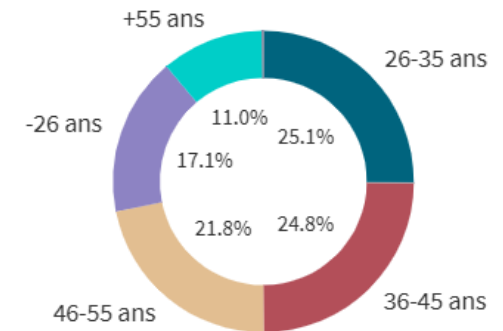
Quels métiers valorisés?



*Autres= autres métiers du soin/accompagnement

Les demandeurs d'emploi inscrits:

- ✓ Plus de 70% de présents
- ✓ + de 17% de moins de 26 ans
- ✓ Toujours une sur représentation des femmes: 76% des inscrits



31
Mars
↓
4 avril

**SEMAINE
DES MÉTIERS
DU SOIN ET DE
L'ACCOMPAGNEMENT**

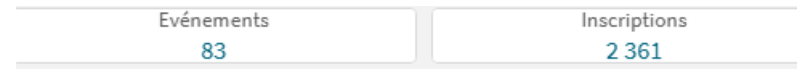
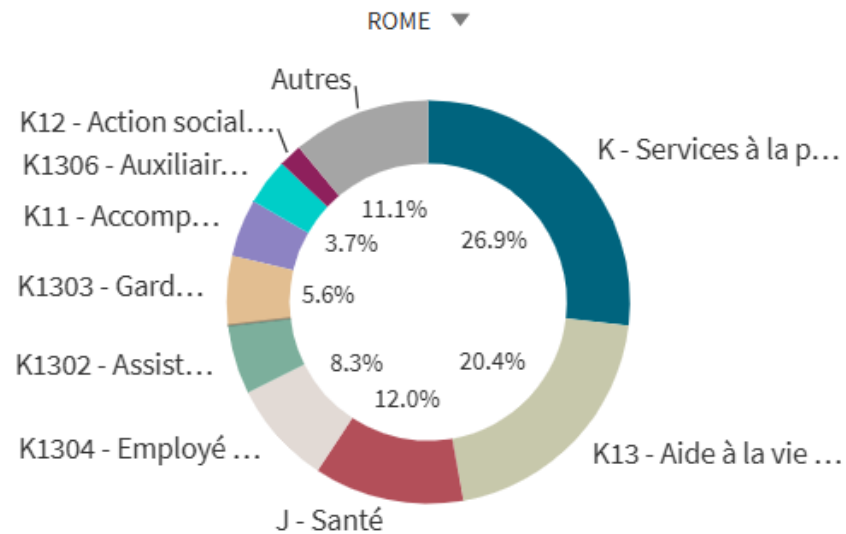


Les données chiffrées par métiers (hors naf 86-87-88)

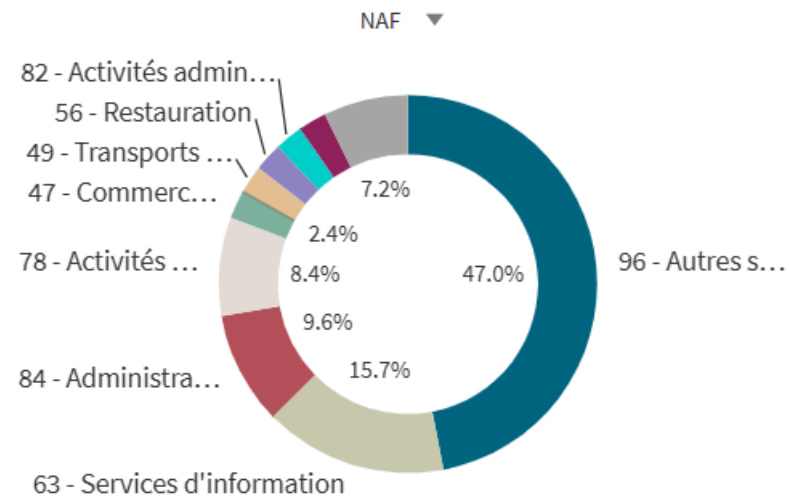
Ces métiers peuvent s'exercer ailleurs que dans les secteurs privilégiés



Répartition par ROME ou NAF sélectionné



Répartition par ROME ou NAF sélectionné

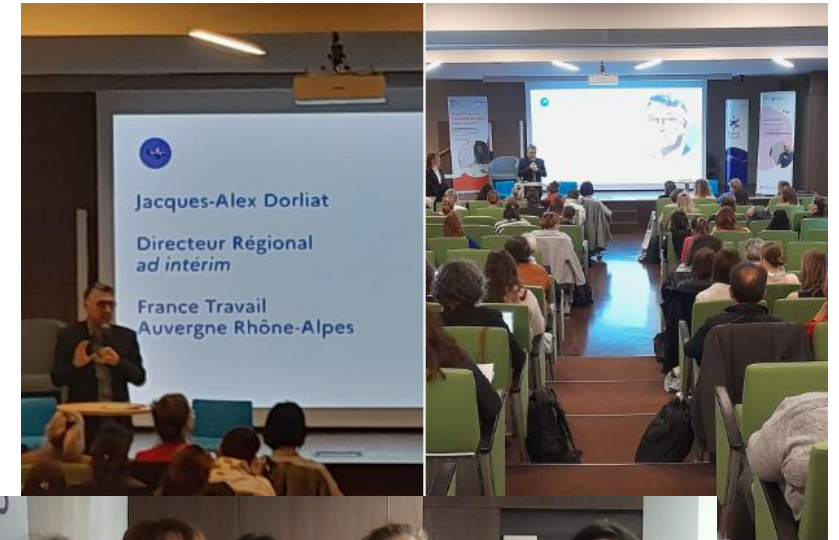


- ✓ Une participation élevée: 88% de présents
- ✓ Une meilleure représentation des hommes: 39%

Zoom sur des actions en images

Un lancement de la semaine partenarial autour des outils RH spécifiques au secteur des métiers de l'humain auprès de professionnels de l'emploi, de l'insertion, de la formation et d'employeurs, 100 participants pour découvrir et s'engager! Le 28 mars à la DR

- ✓ **Le programme: Matinale RH**
- ✓ Innovations Digitales et Détection du Potentiel dans le Secteur de la Santé et du Service à la Personne
France Travail
- ✓ Témoignages Pratiques sur la Méthode de Recrutement par Simulation
Uniformation – Aide à domicile Belley –
HCL – Agent de Stérilisation Saint Priest –
- ✓ Intervention de l'OPCO Santé : Guide pour Managers élaboré avec l'ARS et l'ARACT
Présentation de la démarche d'accompagnement pour les managers.
Exposition de plusieurs initiatives inspirantes et bonnes pratiques RH avec un EHPAD
- ✓ Découverte du Quizz Santé avec OPCO Santé
- ✓ Présentation de la Plateforme Lise et Parcours Certifiants/Qualifiants
- ✓ Clôture et Échange autour de la Plateforme PrendreSoin.fr



Zoom sur des actions en images

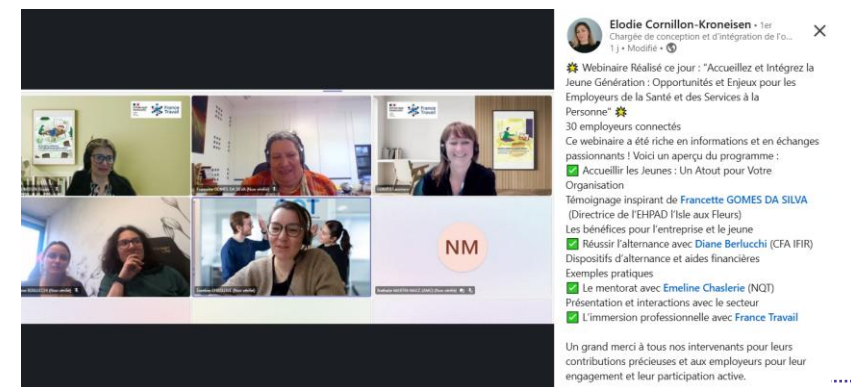
Une semaine avec la signature de la convention régionale FRANCE TRAVAIL FEPEM et IPERIA! Le secteur des particuliers employeurs c'est 5,5% des salariés du privé! Le 2 avril

Cette signature a été suivie d'un lab "comment améliorer les mises en relation particuliers employeurs et demandeurs d'emploi" avec des partenaires tels l'URSSAF, Conseils Départementaux, DREETS, RPE.



En Distanciel aussi!

- ✓ Boostez votre carrière! Reconversion dans les fonctions supports Avec Synerpa et Fédésap
 - 85 participants
- ✓ Les métiers de la Santé avec Croix Rouge Compétences et le CMQ Santé Tout au Long de la Vie (STLV) et CHU Grenoble Alpes
 - 180 participants
- ✓ Les métiers du social avec le CMQ STLV et Ocellia
 - 100 participants
- ✓ À destination des employeurs: accueillir et intégrer la jeune génération avec L'EHPAD de L'Isle aux Fleurs, NQT et le CFA IFIR
 - 30 employeurs connectés



La Communication

- ✓ Une page régionale dédiée sur francetravail.fr
- ✓ Une ligne éditoriale prévue avec des posts sur X et Facebook,
- ✓ Un lancement sur les réseaux sociaux par le Directeur Régional
- ✓ Un communiqué de presse envoyé aux médias régionaux
- ✓ Une belle histoire partagée: [Baptiste, « mon parcours de reconversion n'aurait pas été possible sans l'accompagnement précieux de ma conseillère France Travail » | francetravail.org](https://francetravail.org)

